

DELIBERATION DU CONSEIL

N°2019-07/38C

Objet : MODIFICATION DES TARIFS D'OCCUPATION DE L'AIRE DE GRAND PASSAGE DES GENS DU VOYAGE SUR LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN.

L'an deux mille dix-neuf, le 10 juillet, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, s'est réuni à 18h30, salle Escaro à Saint Cyprien, sous la présidence de Monsieur Thierry DEL POSO, Président.

| | | | | |
|--|----|--------|--------------|----|
| Nombre de membres afférents au Conseil : | 37 | Vote : | Pour : | 27 |
| En exercice : | 35 | | Contre : | - |
| Présents : | 24 | | Abstention : | - |

Présents : Marcel AMOUROUX, Thérèse BADOSA, Frédéric BERLIAT, Jeannine BLANC-MARY, Josette BOTELLA, Francine CABALLE, Jean CONTE, Thierry DEL POSO, Marie-Renée ESCARO, Jacques FIGUERAS, Pascale GUICHARD, Jocelyne HUGUEN-RIGAILL, Thierry LOPEZ, Jean-André MAGDALOU, Thérèse NEGRE, Nathalie PINEAU, Pierre ROGE, Jean ROMEO, Marie-Pierre SADOURNY-GOMEZ, Louis SALA, Thierry SOLDÀ, Jean-Jacques THIBAUT, Jean-Louis TORRES, Sylvie TORRES.

Absents excusés ayant donné procuration : Claudette DELORY donne procuration à Josette BOTELLA
Adel M'ZOURI donne procuration à Pierre ROGE
Michel PALAU donne procuration à Thierry DEL POSO

Absents excusés : Georges BRETONES, Stéphane CALVO, Marie-Claude DUCASSY-PADROS, Marie-Reine GILLES-BOSCHER, Nolenn GUIGUEN, Claudette GUIRAUD, Catherine JOURDA, Thierry SIRVENTE.

Secrétaire de séance : Nathalie PINEAU

Date de convocation : 03 juillet 2019

Le Président expose à l'Assemblée,

Il convient d'actualiser pour l'année 2019 les tarifs de consommation d'eau et d'électricité des usagers de l'aire de grand passage, comme suit :

- Consommation d'eau potable et traitement de l'assainissement : 2,34 € TTC/m³ (cf. tarifs de l'eau – délibération n° 2018-11/64C)
- Consommation d'électricité : 0,0335 € TTC par kWh consommé en heures pleines d'été
0,0326 € TTC par kWh consommé en heures creuses d'été
(Taxe départementale et taxe municipale incluses)

EN CONSEQUENCE LE CONSEIL DE COMMUNAUTE, APRES EN AVOIR VALABLEMENT DELIBERE, ET A L'UNANIMITE DES PRESENTS,

↳ **ACCEPTÉ** d'actualiser les tarifs de consommation d'eau et d'électricité des usagers de l'aire de grand passage, comme indiqué ci-dessus ;

↳ **AUTORISE** le président ou son représentant à signer tout document utile au règlement de ce dossier.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

**Pour extrait conforme,
Le Président**

A handwritten signature in black ink is written over a blue circular stamp. The stamp contains the text: "DEPARTEMENT DES PYRENEES - ORIENTALES" around the perimeter, "COMMUNAUTE DES COMMUNES SUD ROUSSILLON" in the center, and two small crosses on either side of the central text.

Accusé de réception en préfecture
066-246600282-20190710-2019-07-38C-DE
Date de télétransmission : 22/07/2019
Date de réception préfecture : 22/07/2019